

TRIBUNAL

Arrêt du Tribunal du 12 mai 2021 — Sun Stars & Sons/EUIPO — Carpathian Springs
(AQUA CARPATICA)

(Affaire T-637/19) ⁽¹⁾

[«*Marque de l'Union européenne – Procédure d'opposition – Demande de marque de l'Union européenne tridimensionnelle AQUA CARPATICA – Marques de l'Union européenne et nationale tridimensionnelles antérieures VODAVODA – Motif relatif de refus – Absence de risque de confusion – Article 8, paragraphe 1, sous b), du règlement (CE) n° 207/2009 [devenu article 8, paragraphe 1, sous b), du règlement (UE) 2017/1001]*»]

(2021/C 252/26)

Langue de procédure: l'anglais

Parties

Partie requérante: Sun Stars & Sons Pte Ltd (Singapour, Singapour) (représentants: M. Maček et C. Saettel, avocates)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (représentants: J. Crespo Carrillo et V. Ruzek, agents)

Autre partie à la procédure devant la chambre de recours de l'EUIPO, intervenant devant le Tribunal: Carpathian Springs SA (Vatra Dornei, Roumanie) (représentants: D. Bogdan, G. Bozocica et M. Stănescu, avocats)

Objet

Recours formé contre la décision de la quatrième chambre de recours de l'EUIPO du 6 août 2019 (affaire R 317/2018-4), relative à une procédure d'opposition entre Sun Stars & Sons et Carpathian Springs.

Dispositif

- 1) Le recours est rejeté.
- 2) Sun Stars & Sons Pte Ltd est condamnée aux dépens.

⁽¹⁾ JO C 399 du 25.11.2019.

Arrêt du Tribunal du 12 mai 2021 — Sun Stars & Sons/EUIPO — Valvis Holding (AC AQUA AC)

(Affaire T-638/19) ⁽¹⁾

[«*Marque de l'Union européenne – Procédure d'opposition – Demande de marque de l'Union européenne tridimensionnelle AC AQUA AC – Marques de l'Union européenne et nationale tridimensionnelles antérieures VODAVODA – Motif relatif de refus – Absence de risque de confusion – Article 8, paragraphe 1, sous b), du règlement (CE) n° 207/2009 [devenu article 8, paragraphe 1, sous b), du règlement (UE) 2017/1001]*»]

(2021/C 252/27)

Langue de procédure: l'anglais

Parties

Partie requérante: Sun Stars & Sons Pte Ltd (Singapour, Singapour) (représentants: M. Maček et C. Saettel, avocates)